

Aérodrome Privé Avec Restrictions

Autorisation OBLIGATOIRE

 LAT : **N 47 32 14**

 LONG : **E 001 01 01**

 ALT : **377 ft**

Radio:

PISTE(S)

QFU	Surface	Dimensions
17-35	herbe	1000x20
Piste préférentielle :		

PPR 6 jours = Demande d'atterrissage obligatoire par écrit à SKYPARK, 6 jours au plus tard avant la date prévue

Attention à la ligne électrique de 9m de haut très peu visible située à 60m du seuil de la piste 17.



Fiche créée le : 8/03/2011 dernière modification le : 7/05/2018

Gestionnaire :

Contact :

Tél :

mail : pitts rider@gmail.com

Site :

Observations : Eviter impérativement tout survol des maisons et villages avoisinants.

Aérodrome privé, PPR obligatoire

